



Temple de Poséidon (milieu V^e s. av. J-C), Cap Sounion (cliché Amaury Chauou)

L'épreuve de commentaire de document historique de l'ENS porte sur un programme tournant chaque année, centré alternativement sur l'histoire ancienne, médiévale ou moderne. Conçu comme large et facile à aborder du point de vue bibliographique, chaque programme se veut formateur en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale. Pour 2021-2022, le programme est intitulé : « **Les cités grecques de Solon à Démosthène** ». On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS.

Lectures recommandées

Pour l'histoire option comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, il convient d'aborder l'année reposé, mais préparé par des lectures préalables.

La rentrée doit être précédée par une sérieuse prise de contact avec le programme, afin de le baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un manuel qui a fait ses preuves est tout indiqué et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte) :

LONIS (Raoul), *La cité dans le monde grec*, 2^e éd. A. Colin, coll. Cursus, 2016. EAN 9782200611941. 22,90€.

Pour bien prendre la mesure du monde grec du VI^e au IV^e siècle avant J-C, il est également conseillé de parcourir un atlas récent : **Richer (Nicolas), *Atlas de la Grèce classique*, rééd. Paris, Autrement, 2021 (au CDI).**

D'autres indications de lecture seront communiquées à la rentrée.

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

TEXTE DE CADRAGE

Les cités grecques de Solon à Démosthène

Le programme revient cette année à l'Histoire grecque. L'intitulé de la question, selon l'arrêté en vigueur¹, est « Les cités grecques de Solon à Démosthène ».

Cette question n'est pas à considérer comme une question d'histoire générale : elle ne porte pas sur tout le monde grec de la fin de l'époque archaïque et de l'époque classique. C'est un thème spécifique, celui de la nature, du fonctionnement et du développement de l'organisme original qu'est la cité grecque. La période au programme s'étend du début du VI^e s. (la date traditionnelle de l'archontat de Solon étant 594) à la fin du IV^e s. La limite inférieure du programme est 337, date de création de la Ligue de Corinthe sous l'égide de Philippe de Macédoine. Le règne d'Alexandre n'est pas au programme, car il ouvrirait un grand nombre de questions trop différentes. Il s'agit donc bien d'étudier les cités grecques au moment de leur indépendance et, en un certain sens, de leur apogée.

*On attend avant tout des candidats une compréhension de ce qu'est la « cité grecque », cette forme spécifique d'organisation, politique avant tout (suivant la **définition aristotélicienne**, dont la connaissance est une base indispensable) mais également religieuse, économique et sociale. À côté*

¹ Arrêté du 25/9/2017, BO du 12 octobre 2017.

des citoyens, on s'interrogera donc sur **la place des différents groupes**, et notamment des femmes, avec les débats récents concernant une réévaluation de leur rôle, mais aussi des étrangers et des esclaves. La question des inégalités, qu'elles soient de statut, de richesse, de pouvoir, apparaît comme un moteur de l'histoire des cités grecques archaïques et classiques ; elle entraîne nécessairement une réflexion sur **l'organisation économique** des cités, notamment la reconnaissance de la place fondamentale de l'agriculture mais aussi une appréciation de l'importance de l'artisanat et du commerce. Au cœur de la cité se trouve la relation entre un groupe d'hommes, des dieux et un territoire : les aspects religieux de la vie civique, tout comme l'organisation du territoire, sont essentiels à la compréhension de ce modèle politique.

Au-delà de l'unité d'un modèle propre au monde grec (et on attend des candidats qu'ils sachent définir les traits constitutifs de **l'identité hellénique**, à la suite de la formule célèbre d'Hérodote au livre VIII de ses Histoires, dans laquelle la langue et la religion tiennent à côté du sang une place centrale), le pluriel « les cités grecques » invite également à explorer **la diversité des cités**. Les connaissances de géographie historique apparaissent ici essentielles : on ne saurait étudier la question sans savoir placer sur une carte les différentes régions et cités, ni sans connaître les caractéristiques fondamentales du milieu physique. On ne demandera néanmoins pas aux candidats de savoir présenter de manière détaillée les caractéristiques de nombreuses cités, même s'ils doivent avoir conscience de la grande diversité d'un monde qui compte environ 800 cités vers l'an 400. Au-delà d'une nécessaire maîtrise de l'histoire événementielle, on attend d'eux qu'ils sachent analyser l'organisation sociale et politique des deux cités pour lesquelles les sources sont les plus riches, Athènes et Sparte.

La formulation de la question implique qu'**Athènes**, de loin la mieux connue, est celle sur laquelle on attend les connaissances les plus précises, et notamment sur son évolution politique, de la crise causée par les inégalités foncières, économiques et politiques qui donne lieu aux réformes de Solon en 594/3, jusqu'au tableau de la démocratie du IV^e siècle que fait la Constitution d'Athènes attribuée à Aristote. Cela implique de connaître les institutions, mais aussi de savoir s'interroger sur la vie et les pratiques politiques, et d'apprécier la réalité et les limites de la démocratisation de la cité au long de la période. Pour ce qui est de **Sparte**, il est nécessaire de savoir présenter la tripartition de la société et de l'espace lacédémoniens entre homoioi, périèques et Hilotes, avec les tensions qu'elle implique, ainsi que les orientations qu'elle impose à la politique et à la société spartiate, qu'il s'agisse du contrôle social étroit, de l'orientation militaire de l'agôgè ou de la réticence des Spartiates à participer à des expéditions lointaines. Il est néanmoins tout aussi important d'avoir conscience des difficultés posées par nos sources, qui reflètent et composent, chacune à leur manière, un « mirage spartiate ».

Étudier « les cités grecques », c'est bien sûr étudier aussi **leurs relations**, entre elles mais aussi avec le monde extérieur. Les candidats devront avoir conscience de la prégnance du **phénomène guerrier** dans l'expérience des cités grecques pendant toute la période, et savoir présenter le système hoplitique, qui domine dans tout le monde grec au moment où la question débute, mais aussi le développement de la thalassocratie athénienne au V^e s., et (plus brièvement) le recours accru à la guerre de siège et au mercenariat au IV^e s. Si les phénomènes de ligues et d'alliances,

comme la ligue de Délos et celle du Péloponnèse, font partie du thème, les candidats n'auront pas à aborder les relations avec les puissances extérieures au monde des cités grecques ; ils doivent néanmoins pouvoir mesurer l'importance des répercussions sur les cités, et particulièrement sur Athènes, de leurs relations avec l'empire perse (notamment à la suite des guerres médiques) et la Macédoine (au IV^e s.).

*Le jury attend avant tout des candidats une réflexion sur **les sources**, leurs intérêts et leurs limites. Pour une période où elles font trop souvent défaut, où elles sont souvent lacunaires, tardives ou biaisées, on souhaite que les candidats connaissent les grands types de sources (littéraires, archéologiques, épigraphiques notamment) et puissent indiquer lesquelles sont disponibles pour les différents aspects de la question. À l'écrit comme à l'oral, la capacité à remettre le document commenté en perspective et à le confronter avec nos autres sources sera particulièrement valorisée. Aucune connaissance technique n'est évidemment attendue sur les sources archéologiques et numismatiques, mais leur importance pour l'historien doit être appréciée. Les sources épigraphiques sont peu nombreuses à cette époque, mais essentielles.*